

Introduction générale

1. L'OBJET DE L'ÉCONOMIE

Pendant longtemps, l'objet de l'économie a été défini par les sujets qu'elle traitait : la production des biens, leur consommation, la distribution des revenus, la croissance, le chômage, la monnaie, etc. Ce recensement n'avait rien de très original, car d'autres disciplines des sciences sociales peuvent traiter également de ces sujets : la sociologie, la psychologie, l'histoire... La réflexion épistémologique considère désormais que la spécificité d'une discipline scientifique réside, non pas dans le sujet concret qu'elle étudie mais dans un type de problème –un phénomène particulier de la réalité concrète–, qui a été identifié comme fondamental par toutes les questions qu'il pose. Ainsi, la sociologie étudie comment les relations entre les individus définissent des types de comportements ; la science politique s'intéresse à la nature du pouvoir ; la psychanalyse à l'inconscient des individus ; la science juridique à la nature des conflits dans la société et à leur résolution ; etc. Pour l'économie, c'est la *rareté des ressources* qui interroge dans la mesure où les désirs des individus n'ont, a priori, pas de limite. Des problèmes de chevauchement ou d'articulation entre disciplines peuvent apparaître, nourrissant des débats sur leur objet, voire sur leur statut scientifique. Ainsi, la sociologie et l'économie traitent-elles, chacune à leur façon, des relations entre individus.

Quoi qu'il en soit, cette réflexion épistémologique sur l'objet de l'économie n'est ni secondaire ni pédante. Elle permet de bien saisir la cohérence de la présentation disciplinaire qui en découle et de comprendre que l'économie ne saurait constituer à elle seule une représentation (une théorisation) de *toute* la réalité humaine et sociale¹.

¹ C'est à l'histoire qu'échoit, à notre point de vue, le rôle de synthèse des différentes entrées disciplinaires pour interpréter les faits individuels et sociaux dont elle cherche, au préalable, à établir la véracité. Cette discipline constitue, à la fois un point de départ et un point d'arrivée, pour les autres disciplines qui composent le champ des sciences humaines et sociales. Un point de départ, dans la mesure où la plupart des autres disciplines y puisent les éléments de leurs questionnements, puis de leurs démonstrations et vérifications. Un point d'arrivée, en ce sens que, face à l'enchevêtrement des faits, l'histoire tente d'en fournir une interprétation plausible, cohérente et logique, en bénéficiant des apports des autres disciplines qu'elle cherche à synthétiser.

Aujourd'hui, on retient généralement la définition de l'économie due à Lionel Robbins (1898-1984) en 1935 : *cette discipline étudie comment les individus emploient des ressources rares², ayant des usages alternatifs, pour satisfaire leurs désirs.*

Plus précisément, le problème fondamental auquel s'attèle l'économie est de voir *comment se concilie la contradiction entre :*

- d'une part, *les désirs a priori illimités (infinis) des individus à bénéficier de biens et de services (privés ou publics) et,*
- d'autre part, *le caractère limité (fini) des ressources disponibles (travail, capital, terre, y compris avec ses matières premières), pour produire ces biens et services.*

Il s'agit donc d'examiner comment une société cherche à combiner (à allouer) ses ressources limitées –avec éventuellement le concours de l'État– afin de satisfaire ses désirs.

Cette rareté des ressources impose aux individus de faire des *choix* et elle engendre des *coûts*. Le fait d'effectuer des choix dans l'emploi d'une ressource, parmi différents usages alternatifs possibles, signifie que l'on fait simultanément le sacrifice de ces usages alternatifs. Si je choisis d'aller à la pêche plutôt que travailler, je bénéficie du plaisir que me procure la pêche mais je fais le sacrifice du revenu que j'aurais gagné en travaillant. Idem, si je choisis de cultiver un champ plutôt que de le donner en location. Ces revenus alternatifs constituent le *coût d'opportunité*, respectivement, de mon temps (consacré au loisir de pêche) et de mon champ (consacré à la culture). Il s'agit là d'une notion essentielle du raisonnement économique, plus globale que l'approche comptable du coût.

2. LA DÉMARCHE D'ANALYSE DES ÉCONOMISTES

2.1. La démarche scientifique

Comme dans les autres disciplines, les économistes ont recours à la *démarche scientifique*. Celle-ci combine :

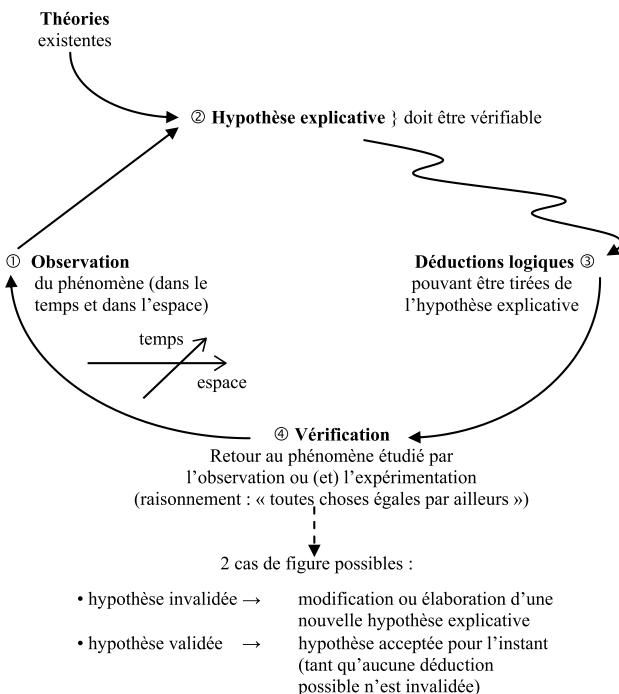
l'approche <i>inductive</i> [faite d' <i>observation</i> et d' <i>empirisme</i> , par comparaison du phénomène étudié, dans le temps (analyse historique) et dans l'espace (analyse géographique)]	}	et	{	l'approche <i>hypothético-déductive</i> [faite d' <i>intuition</i> (pour élaborer l'hypothèse explicative) et de <i>raisonnement</i> (pour tirer toutes les conséquences logiques de l'hypothèse et confronter celles-ci aux faits observés)]
--	---	----	---	---

² Une ressource n'est pas rare si les quantités demandées sont inférieures aux quantités offertes pour un prix nul : $D < O$ pour $p = 0$. Exemples : l'air que nous respirons ; la terre à l'aube des temps préhistoriques... Ces biens non rares sont des biens libres.

Prenons un phénomène (ou problème) quelconque qu'on se propose d'étudier : le chômage, une maladie, l'origine de l'univers... La démarche scientifique se déroulera en quatre étapes [figure 1].

① **Observation** du phénomène. C'est là, le point de départ mais aussi d'arrivée d'un travail scientifique. Certes, celle-ci peut être trompeuse. Ainsi, l'humanité a longtemps cru que le soleil tournait autour de la terre et, à première vue, tout semblait accréditer cette thèse³. Pourtant, c'est toujours à partir d'une observation très attentive et renouvelée des faits, en variant les angles d'approche, en examinant les phénomènes paradoxaux, voire contradictoires, que la connaissance scientifique progresse. L'observation ne se réduit donc pas à une simple perception immédiate et superficielle des choses. Selon la nature du phénomène à étudier, cette observation peut se faire de façon comparative, dans le *temps* (analyse historique) et (ou) dans l'*espace* (analyse spatiale ou géographique).

Figure 1 – La démarche scientifique



[=> asymétrie de la « vérité » scientifique]

³ Cependant, dès l'Antiquité la question était controversée, notamment chez les savants grecs.

② Élaboration d'une **hypothèse explicative** du phénomène (sa (ou ses) cause(s) et le mécanisme par lequel il se manifeste). Cette élaboration s'effectue à partir des observations faites précédemment et, éventuellement, des théories existantes, pouvant concerner ce phénomène.

③ **Déduction** des conséquences logiques pouvant être tirées, a priori, de cette hypothèse explicative : si telle variable se modifie, il en résultera telles(s) conséquence(s)...

④ **Vérification** de ces déductions par un retour au phénomène étudié, ce qui conduit à deux cas de figure possibles :

- l'hypothèse (et ses déductions) sont invalidées. L'hypothèse explicative est alors rejetée et l'on est conduit à en élaborer une nouvelle. La boucle : observation – hypothèse – déduction – vérification, peut être parcourue de nombreuses fois avant de parvenir à une hypothèse explicative, convaincante, qui résiste à l'épreuve de la vérification. Cette recherche peut conduire, éventuellement, à une remise en cause des théories existantes ;
- l'hypothèse (et ses déductions) sont validées. L'hypothèse explicative est alors admise, mais sans que l'on puisse affirmer que cela est définitif. En effet, on ne peut jamais savoir, si un jour, un fait nouveau ne se produira pas, invalidant l'hypothèse et ses déductions, ou si une déduction logique (à laquelle on n'avait pas forcément pensé au départ) ne se trouvera pas invalidée par les faits.

Karl Popper (1902-1994, philosophe et logicien anglais d'origine autrichienne) a expliqué⁴ qu' :

- *une hypothèse, pour être scientifique, doit être réfutable (vérifiable), c'est-à-dire pouvoir être confrontée aux faits ; une « théorie » explicative du genre : « c'est la main de Dieu, ce sont les esprits ou encore les astres qui... » n'est pas scientifique, car non vérifiable ;*
- *on ne peut jamais affirmer qu'une théorie est VRAIE car on ne peut prévoir les remises en cause ou les dépassements qui pourront intervenir dans le futur. En revanche, l'inverse est possible. On peut affirmer qu'une théorie est fausse dès qu'elle se trouve invalidée lors de la vérification. Même si les analyses de Popper ont été très débattues, cette asymétrie dans l'appréciation de la*

⁴ Voir sur ces questions méthodologiques : Chalmers A.-F., *What is this thing called science?*, 4th ed., McGraw-Hill education, 2013. La première édition de cet ouvrage a été traduite en français et publiée sous le titre *Qu'est-ce que la science ?*, à La Découverte, en 1987. BLAUG M., *Méthodologie économique*, (traduction de la 2^e édition anglaise), Economica, Paris, 1994.

vérité scientifique est assez largement partagée. Il s'agit là d'une rupture avec le positivisme du XIX^e siècle où l'on était convaincu que la science permettait de détenir la vérité.

Aussi, sur un phénomène donné, il peut y avoir parfois plusieurs théories scientifiques en concurrence sans que l'on puisse dire laquelle est « vraie ». Ce constat peut être fait aussi bien dans une discipline prestigieuse comme la physique qu'en sciences sociales. Tout au plus peut-on observer, à un moment donné, que telle théorie recueille l'assentiment majoritaire de la communauté scientifique, mais rien ne garantit qu'il en sera toujours ainsi.

Dans cette démarche scientifique, deux aspects sont importants.

- **L'intuition dans l'élaboration (le jaillissement) de l'hypothèse explicative**

En apparence, l'intuition semble relever de l'inné. Cependant, l'élaboration d'une hypothèse suppose d'abord que le phénomène à comprendre ait été examiné attentivement, de même que les théories explicatives existantes. L'intuition d'une hypothèse ne jaillit jamais ex nihilo des neurones. La légende veut que Isaac Newton (1642-1727) eût l'intuition des lois de la gravitation universelle en voyant une pomme tomber et qu'il se posa alors la question : « pourquoi la lune qui est semblable à une gigantesque pomme, fort éloignée, mais non suspendue à une branche, ne tombe-t-elle pas sur la terre ? ». Cependant, cette intuition ne germa qu'après plusieurs années d'études intensives et il concéda qu'il y parvint « en y pensant constamment ». L'intuition fait appel à l'imagination. Il existe des méthodes bien connues de certains professionnels pour stimuler celle-ci, comme le brainstorming. Les individus d'un groupe sont invités à réagir de façon spontanée et interactive sur un sujet en abandonnant, au préalable, tout conformisme, toute inhibition. Dans la recherche scientifique, cette réflexion interactive s'effectue dans le cadre de séminaires ou de colloques avec, parfois, le recours à un « candide » relativement extérieur au sujet traité.

L'intuition requiert un esprit ouvert, astucieux, ingénieux, etc., une capacité d'aller à l'encontre d'idées reçues, des a priori, mais à partir d'un raisonnement logique. Descartes (1596-1650) a défini le doute scientifique : « ne rien tenir pour vrai que je ne connusse comme tel » (première des quatre règles de la *Méthode*). Or, il faut être conscient que notre pensée est conditionnée par les cadres théoriques existants dans lesquels nous baignons.

Le détour par l'inductivisme, c'est-à-dire par une observation renouvelée, sous des angles différents, permet précisément de s'affranchir de ces « lunettes théoriques » qui conditionnent notre vision des choses.

Il permet de prendre du recul par rapport aux théories existantes, pour mieux s'interroger sur leur pertinence et pour entreprendre éventuellement la construction de nouvelles hypothèses explicatives. C'est sans doute l'importance accordée à l'inductivisme qui permet de comprendre cette affirmation de Newton –surprenante, mais fautive en réalité– selon laquelle il ne faisait pas d'hypothèse. Or, le problème des économistes aujourd'hui est de trop négliger l'approche inductive.

- **La rigueur dans la conduite du raisonnement hypothético-déductif et de sa vérification**

La réalité sociale, où interfèrent une multitude de variables, est si complexe qu'elle devient illisible dès lors qu'on veut toutes les prendre en compte simultanément. Aussi, pour comprendre un phénomène donné, on est conduit, en particulier en économie, à *simplifier* cette réalité pour mettre l'accent sur des variables jugées essentielles et à faire abstraction des autres. Un peu comme un physicien le ferait en tenant pour négligeable la résistance de l'air pour étudier la chute d'une bombe larguée d'un avion. En revanche, il ne pourra faire cette simplification si l'avion largue un parachutiste⁵. Des *modèles théoriques*, qui sont des représentations simplifiées de tels phénomènes réels, sont ainsi élaborés. Une grande partie du débat scientifique en économie porte sur la *pertinence des simplifications*. Sont-elles acceptables, c'est-à-dire sans incidence notable sur le phénomène étudié ? Un exemple de modèle théorique en économie nous est fourni par la « Concurrence pure et parfaite » (CPP). Ensuite, à partir d'un modèle théorique basé sur une ou plusieurs hypothèse(s) clé(s), on cherche à en tirer toutes les déductions logiques a priori. Enfin, on s'applique à vérifier la pertinence du modèle et ses déductions en examinant s'ils sont congruents ou non avec le réel.

2.2. Les difficultés de la vérification en sciences économiques

Dans la démarche scientifique, l'épreuve de la vérification, pour valider ou rejeter d'une hypothèse explicative d'un phénomène donné, s'opère habituellement par l'expérimentation selon le critère : « Toutes choses restant égales par ailleurs ». C'est-à-dire, l'on met en place un dispositif expérimental permettant de tester une variable (liée à l'hypothèse explicative) en étant sûr que les autres variables susceptibles d'agir sur le phénomène étudié restent neutres. Cela peut présenter de nombreuses difficultés. Déjà en biologie, où l'on a affaire à du vivant, l'expérimentation est plus délicate qu'en chimie ou en physique. Mais surtout, en économie

⁵ Remarquons que si Galilée (1564-1642) et Newton s'étaient focalisés sur cette « réalité » qu'est la résistance de l'air et ne l'avaient pas négligée –dans leur analyse de la chute des corps– jamais ils n'auraient découvert les lois fondamentales de la mécanique...

et plus généralement en sciences sociales, l'expérimentation « toutes choses restant égales par ailleurs » est rarement possible pour des raisons que l'on peut aisément comprendre.

A défaut de pouvoir expérimenter avec les mêmes conditions de rigueur, il nous reste la possibilité d'étudier l'action des hommes dans l'espace et dans le temps ; c'est-à-dire, d'étudier la réalité dans sa double dimension : géographique et historique. Et si l'on devait choisir impérativement entre l'une de ces deux dimensions, l'histoire serait à privilégier. Celle-ci permet de s'affranchir des modes intellectuelles, idéologiques et politiques propres à chaque période et qui se répandent par mimétisme dans l'espace. Ainsi, retrouve-t-on souvent les mêmes choix politiques dans chaque pays, à la même période, ce qui réduit l'intérêt des comparaisons géographiques. Dans cette mise en perspective géographique et surtout historique, il s'agit, en particulier, de repérer les récurrences dans les faits économiques et sociaux et dans le comportement des acteurs. Une récurrence ne peut être le produit de phénomènes fortuits ou accidentels. Dès lors, il s'agit d'en comprendre les raisons...

2.3. Les enseignements de l'histoire

On sait aujourd'hui que les échanges marchands existent depuis la nuit des temps, depuis la plus haute Antiquité. En effet, très tôt, l'humanité s'est spécialisée dans des activités productives, dans des métiers⁶, de sorte que chaque famille, pour couvrir l'ensemble de ses besoins, était obligée d'acquérir des biens produits par autrui. Et le recours à l'échange marchand n'a pas été le plus problématique des moyens d'acquisition de ces biens, en comparaison du vol, des pillages ou autres razzias ! Le développement des échanges, qui présuppose un environnement pacifié, s'est accompagné de l'émergence d'un Droit privé afin de régler les rapports des personnes entre elles et leurs rapports à l'égard des biens. Pour s'affranchir de la contrainte du troc qui suppose une simultanéité parfaite des besoins en qualité et en quantité, on peut penser qu'immédiatement l'humanité a utilisée une (ou plusieurs) marchandise(s) comme équivalent général de toutes les autres, c'est-à-dire comme monnaie⁷. Contrairement à ce que pensait Karl Polanyi (1886-1964)⁸, l'échange marchand existe donc depuis fort longtemps

⁶ Nous verrons plus loin, dans le § 3.1. de cette Introduction générale, les raisons de cette spécialisation.

⁷ Si dans la cour des écoles les enfants procèdent déjà à de petits échanges en utilisant des billes de jeu comme monnaie d'échange (ce fut notre cas à l'école primaire !), on peut faire l'hypothèse que très tôt homo sapiens adulte a dû découvrir les avantages de cette technique d'échange !

⁸ Karl Polanyi, *La grande transformation*, 1944, traduction française, éd. Gallimard, Paris, 1983.

sachant que, pour ce faire, il n'est pas indispensable que l'ajustement entre les offres et les demandes se fasse par le prix. Il peut aussi se faire par les quantités à prix fixes : en effet, s'agissant des produits artisanaux, réalisés dans un contexte technologique quasi stagnant et donc avec des rapports de coûts stables, les artisans ne devaient produire que ce qu'ils étaient capables d'écouler au sein des communautés villageoises.

Cela dit, la plupart des marchés (ou échanges marchands) n'ont jamais fait parler d'eux, c'est-à-dire n'ont pas laissé de traces d'intervention publique ou de réglementation spécifiques. On peut donc en déduire *a priori* qu'ils avaient un caractère relativement autorégulé et autorégulateur. Certes, quand les échanges marchands se sont développés au Moyen âge, sont apparues des règles sur l'organisation des marchés et foires, sur le règlement des dettes nées de l'échange, sur les assurances des biens et des transports, sur le règlement des faillites, etc. Ces règles ont constitué le socle originel du Droit commercial qui s'est différencié au sein du Droit privé mais cela reste très général, s'appliquant à tous les échanges. En revanche, certains marchés n'avaient manifestement pas un caractère autorégulé et autorégulateur car, depuis l'Antiquité, ils ont quasiment toujours donné lieu à une intervention publique spécifique, lourde et récurrente. Selon nous, au moins quatre marchés ont cette caractéristique :

- les marchés des denrées agricoles de base,
- les marchés des droits d'usage ou de propriété du bien de nature qu'est la terre,
- le marché du travail,
- enfin la production et le commerce de la monnaie dès lors que cette dernière prit un caractère fiduciaire⁹ c'est-à-dire les marchés monétaires et financiers d'aujourd'hui.

⁹ Une monnaie fiduciaire est une monnaie dont la valeur est fondée sur la confiance que l'on accorde à celui qui l'émet. Au départ, les premières monnaies ont pris la forme d'une marchandise servant d'équivalent général à toutes les autres marchandises. Cette marchandise-équivalent-général (céréales, sel, bétail, etc.) avait pour caractéristique de pouvoir se conserver (au moins pour un certain temps), d'être fractionnable et surtout d'afficher une valeur intrinsèque pouvant être vérifiée d'emblée, de visu, par les co-échangistes. Ensuite, quand les métaux précieux ont commencé à être utilisés comme monnaie, la vérification de leur valeur intrinsèque devenait déjà plus difficile : alliages dans lesquels la proportion de métal précieux peut varier, métaux communs pouvant être plaqués en or ou argent, etc. Aussi, le pouvoir politique s'est-il arrogé le droit de battre monnaie à l'effigie du souverain et de punir très sévèrement les faux monnayeurs. Depuis, cette intervention publique n'a cessé de s'étendre au fur et à mesure que la monnaie se dématérialisait (ce qui ne signifie pas pour autant que cette intervention soit toujours sans faille !).

Si donc, depuis des siècles, voire des millénaires, des gouvernements, sous des régimes politiques extrêmement différents, se sont em...bêtés (restons polis) à intervenir sur certains marchés¹⁰, c'est qu'il y avait bien des raisons ! C'est que livrés à eux-mêmes, sans intervention publique, ils étaient fort problématiques. Toute la question est de savoir en quoi le sont-ils. En quoi différent-ils des autres marchés dont le caractère autorégulé semble avéré dans les faits ? Quels sont leurs « défaillances » ou « lacunes » par rapport au modèle idéal d'un marché autorégulé ? La mise en évidence de ces « défaillances » doit nous permettre de comprendre la nature de l'intervention publique spécifique dont ces marchés font l'objet de façon récurrente. Certes, comme on le verra, la microéconomie a intégré le fait que les marchés puissent présenter des « défaillances », mais il s'agit de savoir si, au regard de la réalité, elle les a toutes repérées. Cette recherche est plus exigeante qu'il n'y paraît de prime abord. Car à la longue, l'intervention publique contribue à masquer ou à brouiller la défaillance originelle et la problématique qui en découlait, aussi bien pour les agents économiques concernés que pour des observateurs extérieurs...

3. LE CADRE GÉNÉRAL DU RAISONNEMENT ÉCONOMIQUE

3.1. Deux grandes hypothèses

On vient de voir que l'objet de l'économie est d'étudier comment les individus emploient des ressources rares, à usages alternatifs, pour satisfaire leurs désirs. Cela leur impose des choix et leur engendre simultanément des coûts. Sur cette base, deux grandes hypothèses vont traverser toute la représentation théorique de l'économie.

- **La rationalité des agents économiques**

Les individus sont *rationnels*. C'est-à-dire, ils cherchent à tirer le meilleur parti des ressources (rares et donc coûteuses) dont ils disposent pour satisfaire leurs désirs. Les problèmes économiques qui seront traités prendront donc souvent la forme d'un *calcul d'optimisation des choix sous contrainte* (des ressources disponibles). Ainsi, le temps dont dispose chaque individu constitue une ressource pouvant être utilisée pour le travail (et ainsi obtenir un revenu), pour le repos, le loisir, les études, etc. Or chacun ne dispose jamais que de 24 heures par jour, de

¹⁰ Nous ne parlons pas ici du rôle de l'État dans la production de *services publics* liée à ses grandes fonctions régaliennes (de police, de justice, de défense nationale) ou bien concernant des domaines sur lesquels il exerce une tutelle (éducation et santé), ni de son rôle dans la prise en compte des *effets externes*. Cette production de services publics et cette prise en compte des effets externes seront abordées au chapitre 7 de ce cours.

7 jours par semaine, etc. ! Ces calculs d'optimisation conduiront à des *raisonnements à la marge* : on parle à ce propos d'analyse « marginaliste ». Un exemple. Les agriculteurs savent qu'en mettant de l'engrais sur leurs cultures, ils augmentent leurs rendements. Ils savent aussi que ceux-ci sont décroissants : chaque kilo supplémentaire d'engrais entraîne un supplément de récolte qui va en diminuant. Quelle dose d'engrais vont-ils mettre ? Ils seront portés à augmenter leur dose tant qu'ils estimeront que chaque kilo supplémentaire rapporte plus qu'il ne coûte, c'est-à-dire tant que le supplément de récolte multiplié par le prix de vente (cela s'appelle la *valeur du produit marginal*) est supérieur au prix d'achat de l'engrais. Ils cesseront d'augmenter leur dose dès l'instant où ils estimeront (par expérience ou par intuition empirique) que le rapport s'inverse.

L'hypothèse de rationalité ne signifie pas que les individus sont omniscients et ne se trompent jamais, car l'information dont ils disposent pour optimiser leurs choix n'est ni complète, ni parfaite, et leur capacité de calcul pour y parvenir non illimitée. On exclut simplement qu'ils puissent reproduire indéfiniment les mêmes erreurs, sur la base d'expérimentations et pour autant que le laps de temps entre celles-ci ne soit pas trop long de manière à ce que la mémoire se conserve. Ils sont capables de tirer des leçons des erreurs qu'ils peuvent éventuellement commettre. Dans la plupart des problèmes traités, on fera l'hypothèse simplificatrice que l'information est complète et que la capacité de calcul est suffisante. Néanmoins, l'incertitude, c'est-à-dire l'imperfection de l'information, sera prise en compte pour certains marchés où elle est manifeste.

Enfin, il convient de noter que cette hypothèse de rationalité porte sur les moyens employés par les individus pour parvenir à une fin et donc, ne préjuge en rien de cette dernière. Ainsi, elle n'exclut pas l'altruisme. Les individus peuvent très bien désirer faire preuve de générosité pour « entretenir l'amitié », pour aller au Paradis ou « se donner bonne conscience ». . . Cela signifie, en réalité, qu'ils en retirent des satisfactions ou qu'ils en espèrent des contreparties.

• Le recours à l'échange marchand

Les individus cherchent à optimiser leurs choix en ayant recours à *l'échange* et, parmi les différentes formes de celui-ci, l'échange *marchand* est privilégié. Cette hypothèse se trouve justifiée par la *loi des avantages comparatifs* qui montre que ce qui crée l'intérêt d'échanger est la différence entre les coûts de production ; c'est-à-dire les coûts relatifs (ou comparatifs). Formulée en 1817 par D. Ricardo (1772-1823), cette loi visait à montrer qu'un pays a intérêt à échanger avec les autres, quand bien même posséderait-il des coûts de production plus élevés dans tous les domaines (sous réserve que les frais de transport ne soient

pas trop onéreux). Or, si ce raisonnement vaut pour des échanges entre macro-espaces (avec certaines réserves), il vaut encore davantage pour des échanges entre micro-espaces, c'est-à-dire, à la limite, entre deux familles vivant côte à côte au Néolithique. Reprenons l'exemple chiffré de Ricardo en remplaçant : les deux pays qu'il nomme (l'Angleterre et le Portugal) par deux familles A et B, et les deux biens (le vin et le drap) par des produits alimentaires et des produits artisanaux. En autarcie, les coûts de production en heures de travail au sein de chaque famille sont les suivants :

	Famille A	Famille B
100 unités de produits alimentaires	80 heures	120 heures
100 unités de produits artisanaux	90 heures	100 heures

Supposons que chaque famille se spécialise dans la production pour laquelle son avantage relatif est le plus fort pour l'une, et pour l'autre son désavantage relatif est le plus faible : c'est-à-dire dans les aliments pour A et l'artisanat pour B. Puis, chaque famille échange 100 unités de son bien contre 100 unités de l'autre bien produit par l'autre famille afin de couvrir l'ensemble de ses besoins. Nous obtenons le résultat suivant :

Coûts en heures de travail pour produire 100 unités de chaque bien	Famille A	Famille B	Total
Production en autarcie de 100 unités de chacun des deux biens	170 h (80 + 90)	220 h (120 + 100)	390 h
Spécialisation dans une seule production, puis échange	160 h (2 x 80)	200 h (2 x 100)	360 h
Gain en heures de travail	- 10 h	- 20 h	- 30 h

On constate que chaque famille est gagnante à se spécialiser dans le bien pour laquelle son avantage relatif (ou comparatif) est le plus fort (ou son désavantage relatif le moindre), puis à échanger. Et cette spécialisation contribue en retour à renforcer son efficacité productive. Ainsi se trouve expliqué pourquoi la spécialisation dans des métiers et, corrélativement, l'émergence des échanges économiques soient apparues très tôt dans l'histoire de l'humanité. De même, on entrevoit pourquoi les commerçants n'ont eu de cesse, historiquement, à échanger avec des contrées de plus en plus lointaines, afin de saisir toutes les opportunités de profits en exploitant au maximum les différences dans les coûts relatifs de production¹¹. Paul A. Samuelson (1915-2009) considérait la loi

¹¹ Pour une démonstration plus complète voir notre cours : Vercherand J., *Économie politique...*, Presses universitaires de Rennes, 2004, chapitre 13.

des avantages comparatifs comme la plus brillante de toute la science économique. Nous acquiesçons.

Le raisonnement économique d'optimisation des choix dans l'échange peut s'appliquer à différentes formes comme le don ou l'entraide, cependant, c'est le marché qui sera généralement examiné. De même, l'échange marchand sous forme de troc est parfaitement envisageable, mais c'est celui réalisé par le biais d'un équivalent général –la monnaie– qui sera choisi.

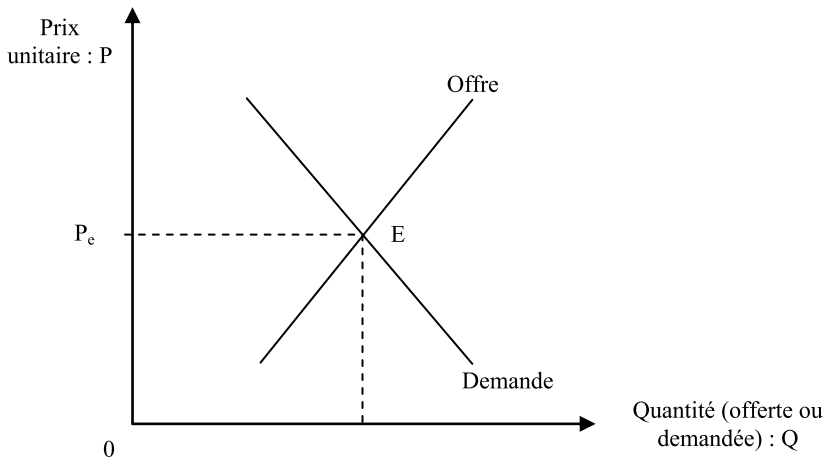
3.2. Deux grands schémas d'échange marchand

Des deux grandes hypothèses précédentes découlent deux grands schémas théoriques d'échange qui vont structurer l'ensemble de la présentation disciplinaire. L'un concerne l'échange marchand d'un bien (ou service) ; l'autre, l'échange marchand de l'ensemble des biens et services dans la société.

- **Le marché d'un bien**

L'échange marchand d'un bien ou d'un service (c'est-à-dire la confrontation de l'offre et de la demande) est schématisé par une croix de Saint-André dans un repère orthonormé : *figure 2*.

Figure 2 – Échange marchand d'un bien



Ce schéma est une construction mentale dans la mesure où, concrètement, sur le marché d'un bien (pensons à un marché de bestiaux) on ne connaît tout au plus que le prix qui s'y établit et, parfois, les quantités qui ont été échangées. Les deux branches de la croix (deux

courbes, en fait) ne sont pas directement observées. Seul le point d'intersection peut l'être dans le meilleur des cas. Chaque branche est construite indépendamment l'une de l'autre, et représente la relation qui existe entre les quantités susceptibles d'être demandées ou bien offertes pour tel ou tel niveau de prix. La branche « descendante » représente la Demande ; la branche « ascendante » : l'Offre. Pour le marché d'un bien de consommation, chaque branche exprime l'agrégation des choix rationnels, respectivement des consommateurs et des producteurs. L'ensemble représente un équilibre de marché, toutes choses restant égales par ailleurs. C'est-à-dire, n'entrent en jeu dans ce schéma que les deux variables portées sur le schéma : le prix (en variable indépendante) et la quantité demandée ou offerte (en variable dépendante). Les autres variables indépendantes, susceptibles d'agir sur la quantité demandée ou offerte, sont supposées rester fixes. Il s'agit là d'un *équilibre statique*.

En réalité, derrière ce schéma en apparence fort simple, il y a énormément de choses. Aussi, tout l'objet de la Microéconomie consistera à examiner :

- les différents espaces de temps pendant lesquels un équilibre de marché s'établit (instantanément, à court terme, à long terme), [chapitre 1] ;
- les variables autres que le prix qui peuvent modifier la quantité demandée, la quantité offerte, ou bien les deux à la fois : le revenu des ménages, les innovations (dans les techniques de production ou dans les biens de consommation), la politique commerciale des pays (ouverture au libre-échange ou, au contraire, fermeture), les aléas climatiques, etc. La prise en compte de ces autres variables est représentée sur le schéma par un déplacement des courbes et elle a pour effet de modifier l'équilibre (statique) de marché [chapitre 1] ;
- enfin et surtout, ce que recouvrent exactement ces courbes d'offre et de demande, ainsi que le point d'intersection (point d'équilibre), aussi bien pour les marchés des biens de consommation que pour ceux des facteurs de production [chapitres 2 à 5].

• L'ensemble des marchés

Le second schéma [figure 3] représente l'interdépendance de deux grands types de marchés où les ménages et les entreprises échangent, d'un côté, des facteurs de production et, de l'autre, des biens de consommation.

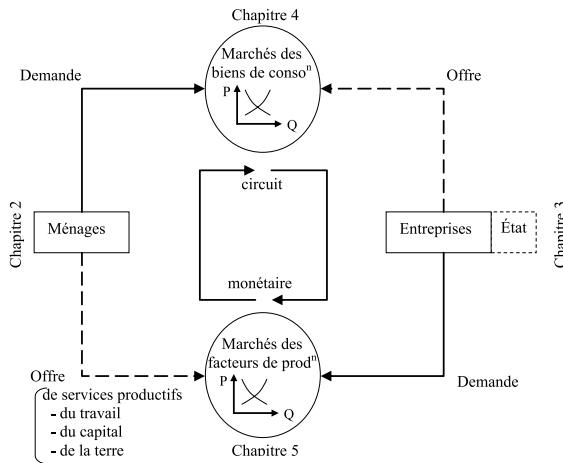
Les ménages offrent (vendent) leurs services productifs (travail, capital, terre) aux entreprises. En échange, ils reçoivent des revenus (salaires, profits, intérêts, loyers) qu'ils dépensent pour acheter (demander) des biens de consommation. Les entreprises achètent (demandent) les services

productifs fondamentaux offerts par les ménages. Elles les combinent de la façon la plus efficace possible pour produire et offrir (vendre), en fin de chaîne, des biens de consommation¹². Ménages et entreprises constituent des unités de décision, en matière d'offre et de demande.

L'État peut être ajouté, mentalement, à côté des entreprises. Comme elles, il emploie des facteurs de production, qu'il rémunère, et produit des services publics (police, justice, éducation nationale, etc.). La seule différence est que ces services, en raison de caractéristiques qui les distinguent des biens privés, sont offerts en bloc et gratuitement aux ménages, sans passer par le marché. Cependant, en contrepartie, les ménages payent des impôts à l'État. En démocratie, c'est par le débat politique, sanctionné par le vote des citoyens, que se décident la nature et l'importance des services publics à dispenser... et des impôts à payer. On verra que le calcul économique peut aider les politiques et les citoyens dans leur prise de décision.

Tout agent économique (ménage, entreprise, État) entretient donc nécessairement des relations d'échange binaires avec les autres agents : comme offreur et comme demandeur.

Figure 3 – Échange marchand de l'ensemble des biens (et services)



Les flux monétaires correspondant à ces échanges circulent dans le sens des aiguilles d'une montre. Ce schéma constitue ainsi une représentation du fonctionnement de l'économie, simplifié certes, mais dont l'objet est

¹² On court-circuite, dans ce schéma, les étapes intermédiaires par lesquelles les entreprises produisent des biens semi-finis qu'elles vendent à d'autres entreprises, avant d'aboutir au bien de consommation final.

précisément de mettre l'accent sur les points fondamentaux de la réalité économique.

3.3. *La démarche analytique de la Microéconomie*

• **La démarche de l'individualisme méthodologique**

L'analyse microéconomique procède typiquement de ce que l'on appelle la *démarche de l'individualisme méthodologique*. C'est-à-dire que l'on part d'une analyse des comportements individuels pour aboutir au global. Cette démarche considère que tout phénomène social peut et doit être analysé comme la résultante agrégée d'actions (et interactions) individuelles. Elle part du principe que seuls les individus en chair et en os ont des intérêts et des buts, et agissent. Ainsi, quand on parle de l'action de telle ou telle entité collective, par exemple de l'État, c'est par abus de langage. Ce n'est pas l'État en tant qu'entité abstraite qui agit, ce sont des individus qui, au terme d'un processus plus ou moins complexe de désignation où interviennent et interagissent l'ensemble des citoyens d'un pays, prennent les décisions au nom de l'institution dans laquelle ils opèrent. À cette démarche de l'individualisme méthodologique s'oppose *l'holisme* qui considère que le Tout n'est pas réductible au jeu des parties qui le composent. Autrement dit, un phénomène global possède des propriétés spécifiques qui ne peuvent être analysées et expliquées par l'action et l'interaction des individus qui y participent.

En fait, la démarche de l'individualisme méthodologique peut être vue comme une exigence intellectuelle qui vise à rechercher derrière un fait social, le jeu des acteurs, leurs intérêts, leurs buts, leurs interactions et les phénomènes de composition qui en résultent. Certes, une telle recherche n'est pas chose aisée mais il serait critiquable de refuser de l'entreprendre.

Précisons que cette démarche ne dit rien de la nature des intérêts et des buts des individus. On l'a dit, il peut être tout à fait rationnel d'être altruiste. Il en est de même que d'être égoïste¹³, voire violent sachant que celui qui commet un délit prend le risque (plus ou moins calculé et souvent mésestimé ou sous-estimé) d'être puni par la justice dans un État de droit ou bien de faire l'objet d'une vendetta. Enfin, cette démarche ne nie pas le fait que chaque individu est porteur d'une certaine culture, d'une idéologie, d'une éducation, qu'il a acquises dans le contexte familial et social dans lequel il a vécu et cela, qu'il en soit conscient ou non. Et cet acquis culturel, idéologique et éducatif est lui-même le produit historique de l'action et de l'interaction antérieures d'individus.

¹³ Le fait de parler d'*individualisme* méthodologique ne signifie pas, évidemment, que l'on postule que les individus sont individualistes au sens d'égoïstes !

• Le sophisme de généralisation

C'est l'occasion d'adresser une mise en garde essentielle à tout étudiant qui entreprend des études d'économie. La démarche d'agrégation des actions et interactions individuelles –propres à la démarche de l'individualisme méthodologique– ne doit pas être confondue avec le *sophisme de généralisation*. Ce sophisme peut se traduire plus simplement par *généralisation abusive*. Il consiste à considérer que ce qui est vrai –dans un raisonnement– pour *un* individu l'est automatiquement pour *l'ensemble* des individus.

Deux exemples :

- 1) *Un* agriculteur peut affirmer avec raison que s'il a une production plus abondante, il aura un revenu plus élevé. Mais il commettra un tel sophisme s'il affirme que « *tous* les agriculteurs devraient avoir une récolte plus abondante pour avoir un revenu plus élevé ». Nous verrons dans cet ouvrage qu'une analyse économique élémentaire, procédant de cet individualisme méthodologique, montre que cette dernière proposition est généralement fautive quand bien même la première est juste.
- 2) *Un* chef d'entreprise peut affirmer avec raison que s'il était exonéré de toutes les charges sociales pour les salariés qu'il emploie, il pourrait embaucher davantage. Mais il commettra un tel sophisme s'il affirme que « l'État¹⁴ devrait supprimer les charges sociales pour *toutes* les entreprises afin d'améliorer l'emploi ». Là également, il est aisé de montrer : d'une part, que les entreprises seraient conduites, bon gré mal gré par le jeu de la concurrence, à répercuter intégralement la baisse des charges sur leurs prix de vente ; d'autre part, que les activités financées par ces charges seraient privées de ressources avec des conséquences forcément négatives sur l'emploi. À ce propos, il convient de souligner un principe élémentaire en économie : ce qui est une charge pour un agent économique est une recette pour un autre et réciproquement. (En l'occurrence, les charges sociales financent tout le secteur de la santé et donc les emplois qui lui sont liés).

• Pourquoi la distinction Microéconomie / Macroéconomie ?

Depuis la Seconde guerre mondiale et sous l'influence des analyses de J.-M. Keynes (1883-1946), les économistes ont pris l'habitude de structurer la présentation de l'analyse économique en Microéconomie et en Macroéconomie. Si la première part des comportements individuels

¹⁴ L'État au sens d'autorité publique dans un espace monétaire donné, c'est-à-dire pour nous Français, la zone euro.

pour aboutir au global, la seconde étudie la réalité directement dans sa globalité, sans se référer forcément à l'holisme. En fait, cette double présentation traduisait les difficultés de l'économie néoclassique –laquelle correspond à la Microéconomie– à rendre compte de manière convaincante de phénomènes globaux majeurs, en particulier des crises économiques. Les économistes d'inspiration néoclassique ont alors cherché à relier les deux approches micro et macroéconomique. Cependant, après l'échec des politiques keynésiennes à résorber la montée du chômage dans les années 1970, la Macroéconomie qui était principalement d'essence keynésienne est devenue très controversée. Quant à la Microéconomie, désormais considérée comme constituant le « noyau dur » de la science économique, elle fait toujours l'objet de recherche visant à mieux rendre compte de la réalité, par l'introduction de nouvelles hypothèses sur les « défaillances » des marchés mais avec des résultats qui, jusqu'à présent, se sont avérés assez décevants s'agissant des crises économiques et du chômage. D'où nos deux grandes thèses annoncées plus haut dans l'Avertissement...

4. LE PLAN DU COURS DE THÉORIE

Ce cours a été structuré, non pas dans le but de proposer des modules de cours d'une durée homogène de deux heures environ, mais de façon à rendre compte de la façon la plus cohérente possible de l'ensemble du raisonnement microéconomique, à savoir : les comportements d'offre et de demande des agents économiques, ménages d'un côté et entreprises de l'autre ; puis, la confrontation de ces offres et demandes sur les marchés des biens de consommation et sur ceux des facteurs de production ; les équilibres et déséquilibres généraux qui en résultent ; enfin, l'intervention publique qui accompagne tout ce jeu d'interaction entre les agents économiques.

- Le 1^{er} chapitre –introductif– présente ce que l'on appelle communément « la loi de l'offre et de la demande », avec quelques notions et principes de raisonnement ;
- Le 2^e chapitre montre comment chaque ménage effectue ses choix (i.e. arbitre entre ses désirs) compte tenu de ses ressources (temps, revenu, etc.) ; cet arbitrage est étudié pour ses demandes en biens de consommation et pour ses offres de services productifs ; dans ce 2^e chapitre sont développés les deux grands raisonnements originaux (annoncés dans l'Avertissement au début de cet ouvrage), relatifs à l'arbitrage entre consommation et épargne, et à l'offre de travail d'un ménage ;
- Le 3^e chapitre montre comment chaque entreprise combine des facteurs de production, puis comment elle fixe son offre de

production et sa demande facteurs de production sur les marchés respectifs ;

- Les 4^e et 5^e chapitres montrent comment les choix individuels de chaque entreprise et chaque ménage s'agrègent pour constituer l'offre et la demande qui se confrontent sur le marché d'un bien de consommation et sur celui d'un facteur de production ; Plus précisément :
- Le 4^e chapitre montre comment le jeu des marchés détermine quels biens de consommation seront produits et en quelles quantités ; tout cela, selon la structure du marché considéré (concurrentielle, monopolistique, oligopolistique, etc.) et selon l'environnement imparfait des marchés ;
- Le 5^e chapitre montre comment le jeu des marchés détermine les rémunérations des facteurs de production, c'est-à-dire comment se répartit le produit de l'activité productive entre rémunérations du travail, du capital et de la terre ;
- Le 6^e chapitre examine les conditions d'un équilibre général et optimal sur l'ensemble des marchés, puis, a contrario les défaillances des marchés reconnues par les économistes ; Enfin ce chapitre réexamine cet équilibre général en intégrant les deux grands raisonnements originaux (annoncées dans l'Avertissement) et montre quels déséquilibres il en résulte ;
- Le 7^e chapitre traite de l'intervention de l'État : dans la régulation des marchés dont les défaillances sont reconnues des économistes ou des historiens et juristes, dans la production de biens et services publics, et dans la prise en compte des effets externes ;
- Enfin, la Conclusion générale resitue nos deux grands raisonnements originaux dans l'histoire de la théorie économique et de ses controverses.